

ACTUALITÉS

Céréales à paille

Surveillez les limaces et les pucerons

Colza

Observez et comptabilisez les larves de grosses altises.

Lin oléagineux hiver

Risque altise faible, continuez la surveillance

Enquête Tournesol et oiseaux

CURSEURS DE RISQUES

Colza

Larves altises : Mise en place de la méthode « Berlèse » ou dissection des pétioles

Charançon du bourgeon terminal :

Pour les parcelles avec des petits colzas et où les captures ont été observées.



Pucerons : Pour les colzas à moins de 7 feuilles



Céréales à paille

Limaces : à surveiller



Pucerons : Pour les parcelles levées



La page des BSV fait peau neuve !

Découvrez la nouvelle page internet dédiée à la Surveillance biologique du Territoire et aux BSV [en cliquant ici](#).

Retrouvez les grilles de risques, des fiches techniques, les modèles, ...) dans le menu « Boîte à outils ».

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

CÉRÉALES À PAILLE



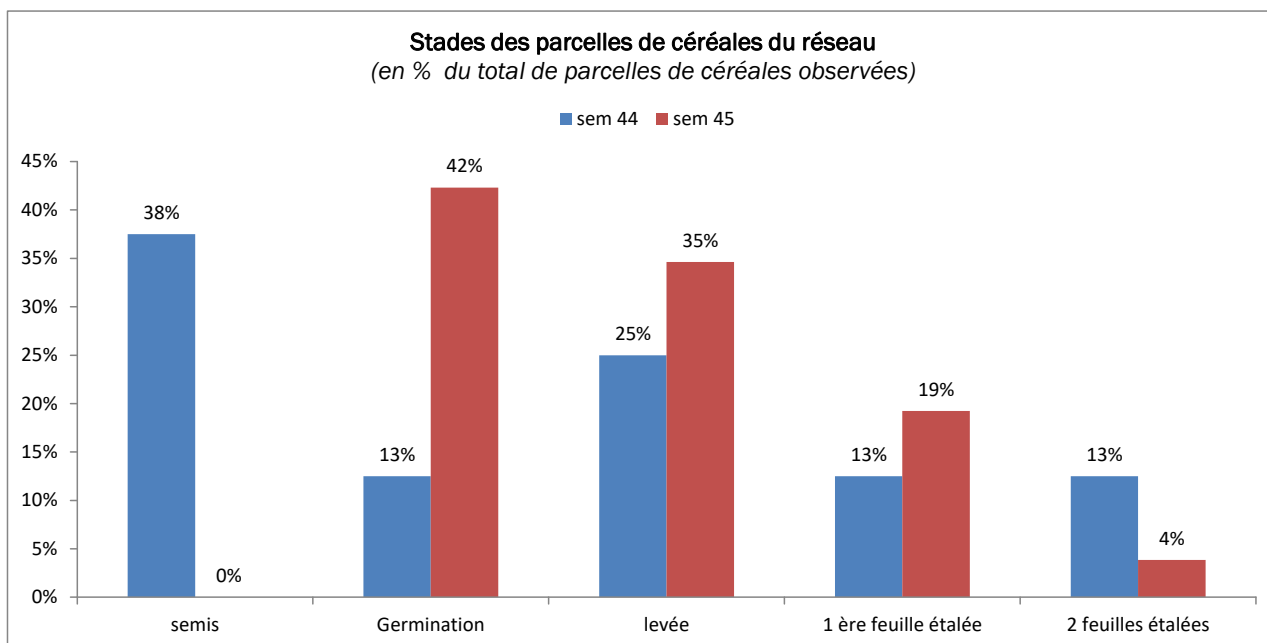
26 parcelles de **Céréales à paille** sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :

- 9 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 7 Sarthe et 8 Vendée.
- 18 blés tendres, 5 orges et 3 triticales

Le réseau continue de se mettre en place progressivement.

Stade phénologique et état des cultures

La majorité des parcelles est en cours de germination ou de levée (semis du 19 octobre au 5 novembre). Les 6 parcelles à 1-2 feuilles ont été semées entre le 15 et le 18 octobre. Hors réseau, certains parcelles semées tôt sont au stade 3 feuilles.



• Limaces



Observations et analyse du risque

Cette semaine, des limaces sont signalées sur 1 parcelle de la Sarthe avec en moyenne 2 individus/m².

Absence de dégâts dans les parcelles levées.

Les conditions fraîches en matinée ne sont pas favorables à leur activité.

Vigilance tout de même avec les pluies.



• Limaces (suite)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

1). Évaluer le risque de présence de populations de limaces dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))

2). Piéger pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- ◆ d'apprécier le risque et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis
- ◆ une adaptation du travail du sol : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout l'**observation des attaques sur plantes et leur évolution** qui va permettre de décider.

Pour piéger efficacement, il faut :

- ◆ utiliser un piège qui soit bien plaqué au sol, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m² avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces), mais aussi à l'intérieur de la parcelle,
- ◆ faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- ◆ des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface
- ◆ de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin
- ◆ de la répartition des limaces au sein de la parcelle



- ◆ **Préparation fine du sol** en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ **Soigner le semis** pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ En interculture, les **déchaumages** successifs perturbent le cycle des limaces ; le broyage fin des résidus et leur répartition homogène réduisent les abris pour les limaces.

Retrouver plus d'informations sur les limaces : <http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/limaces-prevenir-par-lagronomie-plutot-que-guerir-par-des-traitements/>

Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

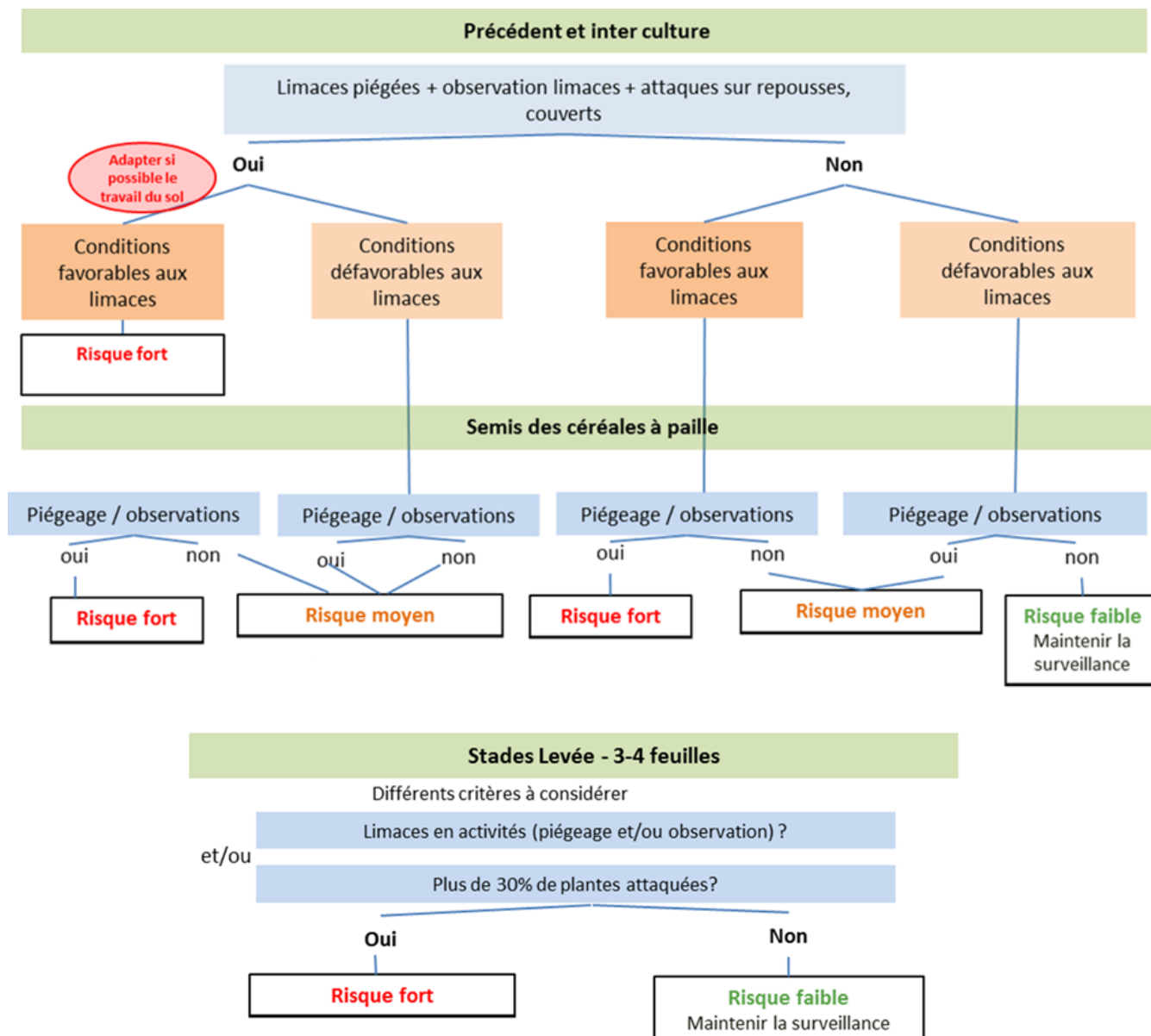
Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires, ...

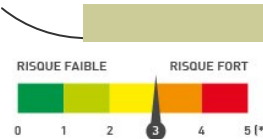


• **Limaces (suite)**

Vous pouvez également vous appuyer sur cet arbre d'aide à la décision

Source : Arvalis, d'après les résultats du CASDAR RESOLIM





• Pucerons

Observations et analyse du risque

Des pucerons sont observés sur plantes dans 8 parcelles (2 orges et 6 blés) avec 1 à 70 % de plantes porteuses de pucerons. Plus de 10 % de plantes sont atteintes sur 4 de ces parcelles.

Les conditions climatiques actuelles sont plutôt favorables au vol.

(pour les parcelles levées)

L'observation des pucerons est primordiale

Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

- Développement des résistances aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza) **R**
- Ma santé : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagné !
- Impact sur les auxiliaires des pucerons (syrphes, coccinelles, chrysopes, ...) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous du seuil indicatif de risque.

Comment observer les pucerons ?



L'observation des pucerons est à effectuer pendant les heures les plus chaudes de la journée. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles.

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très

rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION : cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.

Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucheron ! Observez avec une loupe



Rhopalosiphum padi © INRA, Bernard Chaubet



Sitobion avenae © INRA, Bernard Chaubet



Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).

Source : [Encyclop'Aphid-INRA](#)

Période de risque

À partir de 1 feuille de la céréale.

Seuil de risque

À partir de 10% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. Lorsque ce seuil est atteint, un second seuil est fixé : présence de pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.

Pucerons ailé et aptères sur Blé.

COLZA



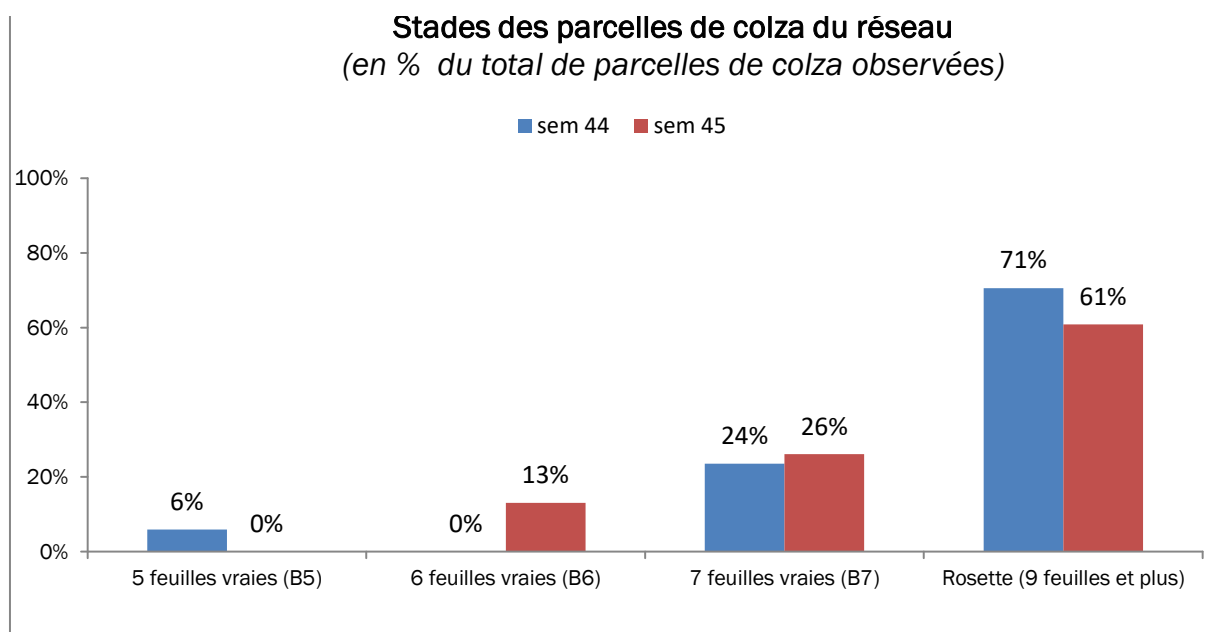
Réseau d'observation

23 parcelles de colza sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :

- 1 Loire-Atlantique, 5 Maine-et-Loire, 2 Mayenne, 10 Sarthe et 5 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles du réseau vont du stade **6 feuilles** à plus de **9 feuilles étalées**.



Des **Baris** sont signalés sur 1 parcelle avec 3 individus piégés. Attention de ne pas confondre avec d'autres charançons du bourgeon terminal par exemple).



L'adulte mesure 2 à 5 mn, possède un corps très long et sans poils, ce qui le distingue des autres charançons. Son corps est noir avec des reflets bleu vert, sa tête est pourvue d'un rostre courbé. Par la suite, les larves issues de pontes se développeront à l'intérieur de la racine avec une présence caractéristiques de sciures. La nuisibilité liée à cet insecte est généralement très faible.



Baris

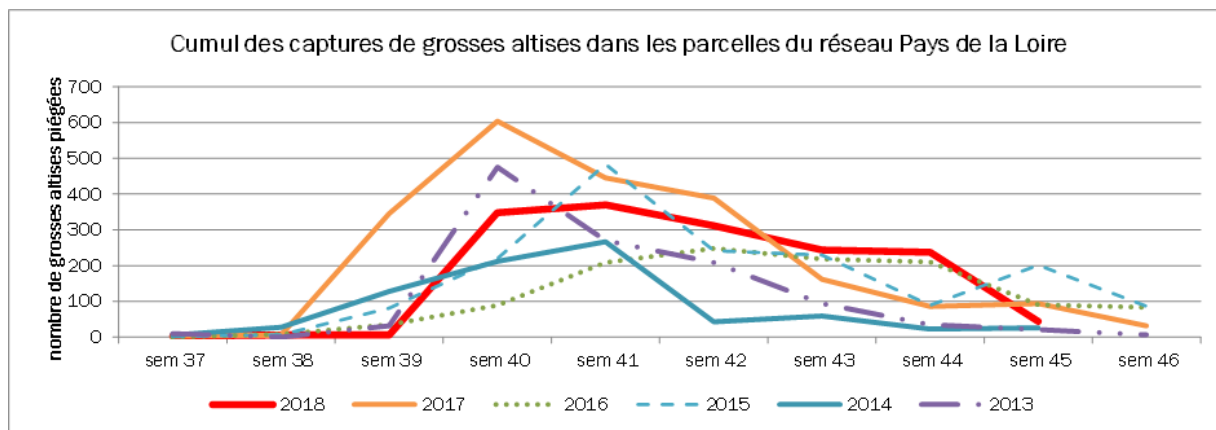
Du point de vue des maladies, les colzas sont très sains. Quelques taches de **phoma** sur feuilles sont parfois observées. Une parcelle signale de rares symptômes de **cylindrosporiose**.



• Larves de grosses altises

Activité des grosses altises adultes

Les adultes sont toujours présents mais le nombre de captures diminuent fortement dans le réseau. Moins de la moitié des 20 pièges relevés notent toujours des captures : cumul de 44 individus cette semaine (de 1 à 17 individus, 4 individus en moyenne).



Observations et analyse du risque

L'observation des larves d'altise peut se faire de 2 façons :

- La méthode dissection : prélever une vingtaine de plantes et disséquer les pétioles pour observer la présence de larves et de galeries
- La méthode Berlèse : simple, rapide et qui permet de dénombrer les larves y compris sur des colzas peu développés.

Méthode « Berlèse »

Prélever 4x5 plantes en les coupant au niveau du collet, éliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes. Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (cuvette jaune pour colza par exemple) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50). Utiliser 2 récipients si nécessaire. Disposer dans une pièce chauffée (20°C environ) et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai d'une semaine. Si la méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises, elle peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

Des larves d'altises sont signalées sur 6 parcelles cette semaines :

- En Maine-et-Loire : 2 % de plantes avec présence sur 1 parcelle
- En Mayenne : 1 parcelle présente en moyenne 1 larve par pied
- Dans la Sarthe : 0,5 larve en moyenne par pied observée sur 1 parcelle et 1 parcelle avec 80% de plantes présentant des larves
- En Vendée : 5 % de plantes avec présence de larves sur 2 parcelles

La majorité des larves observées cette semaine sont au stade L1. Les premières larves L2 commencent aussi à être observées.

Hors réseau, des larves ont aussi été observées.

Pour rappel, le début de vol des altises dans notre région se situe autour du 28 septembre.

Mettez en place vos « Berlèse » ou disséquez les pétioles des plantes.



• **Larves de grosses altises (suite)**

Simulations dates d'apparition des différents stades larvaires réalisées par Terres Inovia le 06/11/2018

STATION METEO	Type données : (R : réelles / N : normalisées)	Somme T°Cj	40	190	240	290
		Date début activité des adultes	date de ponte	date Eclosion stade L1	date éclosion stadeL2	date éclosion stade L3
ANGERS (49)	R/R/R/N	25-sept.	29-sept.	16-oct.	24-oct.	12-nov.
	R/R/N/N	1-oct.	5-oct.	22-oct.	10-nov.	14-déc.
	R/N/N/N	5-oct.	9-oct.	5-nov.	22-nov.	
GREZ en BOUERE (53)	R/R/R/N	25-sept.	30-sept.	18-oct.	1-nov.	6-déc.
	R/R/N/N	1-oct.	6-oct.	25-oct.	22-nov.	
	R/N/N/N	5-oct.	10-oct.	9-nov.	30-déc.	
Nantes (44)	R/R/R/N	25-sept.	28-sept.	15-oct.	21-oct.	7-nov.
	R/R/N/N	1-oct.	5-oct.	22-oct.	8-nov.	3-déc.
	R/R/N/N	5-oct.	9-oct.	1-nov.	17-nov.	29-déc.
LE MANS (72)	R/R/R/N	25-sept.	29-sept.	15-oct.	23-oct.	11-nov.
	R/R/N/N	1-oct.	5-oct.	22-oct.	10-nov.	29-déc.
	R/N/N/N	5-oct.	9-oct.	5-nov.	3-déc.	
LA ROCHE SUR YON (85)	R/R/R/N	25-sept.	28-sept.	15-oct.	22-oct.	9-nov.
	R/R/N/N	1-oct.	5-oct.	22-oct.	10-nov.	11-déc.
	R/N/N/N	5-oct.	9-oct.	4-nov.	21-nov.	

sources : MétéoFrance et Terres Inovia

Données réelles jusqu'au 03/11/2018 (en vert)

Normales 2000 à 2017

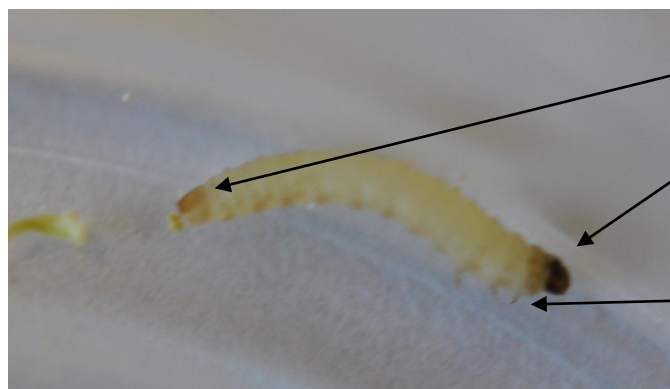
Case vide = date simulée supérieure au 31 décembre

Reconnaissance et caractéristiques



Les larves d'altises mesurent entre 1,5 et 8 mm, selon leur stade de développement. Elles sont de couleur translucide à blanchâtre.

On doit trouver ces 3 éléments caractéristiques :



Plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

1 tête brun foncé bien développée

3 paires de pattes thoraciques

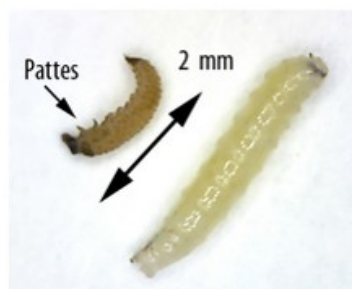
« Gagner la course contre les altises d'hiver - Larves » : retrouver ce dossier spécial sur les larves d'altises d'hiver, rédigé par Terres Inovia et les Chambres d'Agriculture Bretagne et Pays de la Loire, avec l'appui des données des BSV, en cliquant [ICI](#).



• Larves de grosses altises (suite)

Ne pas confondre les larves d'altises avec les larves de mouche !

	Larve de mouche du chou	Larves de diptères	Larves de grosse altise
Taille	5 mm	5 mm	2 mm au stade L1 4 mm au stade L2 6 à 9 mm au stade L3
Forme	larve dodue	larve allongée	larve allongée + paires de pattes
Nuisibilité	faible à moyenne	faible	moyenne à forte



Astuce : n'oubliez pas de couper les racines des pieds de colzas pour faire vos tests Berlese, vous limiterez ainsi la présence des larves autres que celles de la Grosse Altise, comme celle de la mouche du chou par exemple.

A gauche : larve de grosse altise au stade L1
A droite : larve de diptère

Période de risque

Du stade 5-6 feuilles vraies (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid - gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Risque **moyen à fort** :

⇒ Méthode Berlese : 2 à 3 larves par pied

⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Risque **faible** : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans

pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.



Charançon du bourgeon terminal

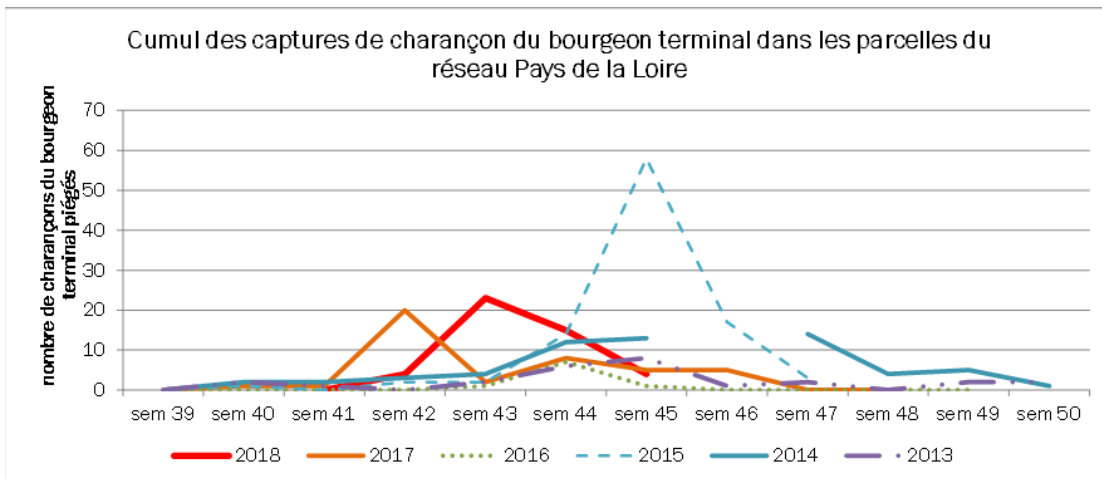
Pour les parcelles avec des petits colzas et où des captures ont été observées



Observations et analyse du risque

2 cuvettes de la Sarthe sont positives sur les 20 relevées dans la région : 4 individus au total (1 et 3 individus).

La diminution des captures se poursuit cette semaine. Le pic de vol a eu lieu autour du 20 octobre.



Reconnaissance et caractéristiques



Taille de 2,5 à 3,7 mm, corps noir et brillant avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité des pattes est rousse. Présence de taches latérales roussâtres ou jaunâtres entre le thorax et l'abdomen.

Ce sont les larves qui causent des dégâts.



Méthodes alternatives



Implantation soignée : permet une croissance régulière du colza tout au long de l'automne et donc réduit la nuisibilité des larves en limitant leur passage dans les cœurs.

Période de risque

De la levée jusqu'à fin novembre

Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas véritablement de seuil de risque. On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte.

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

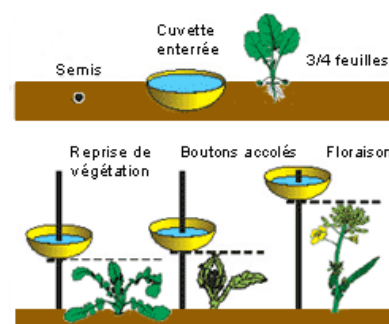
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.





Pour les colzas de moins de 7 feuilles

• Pucerons

Observations et analyse du risque

Les pucerons, notamment les pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*) peuvent être encore présents de façon importante dans quelques parcelles (réseau et hors réseau). Quelques pucerons cendrés sont aussi observés en particulier en Vendée. Les pluies vont être moins favorables à leur activité et présence.

Hors réseau en Sarthe et Mayenne, des dégâts (hors viroses) suite à la présence importante de pucerons, commencent à être signalés.

Pucerons verts sous une feuille de colza

Les auxiliaires sont présents également !
(pucerons momifiés)



Période de risque

Jusqu'au stade 6 feuilles (B6)

Seuil indicatif de risque

À partir de 20 % des plantes porteuses de pucerons

Lin oléagineux



Rédacteur : Sébastien POITEVIN – Terres Inovia,

Suppléant : Guy Ajauré – Terres Inovia, en partenariat avec ARVALIS-Institut du végétal.

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA36, et ETS BODIN, Axereal, Terres Inovia

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 8 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2018/2019. La répartition régionale est la suivante : 5 parcelles en Centre-Val de Loire, 1 parcelle en Poitou Charentes, 1 en Bretagne, 1 en Pays de la Loire.

Stade phénologique et état des cultures

Les semis se sont déroulés entre le 19/09 et le 09/10/2018 sur les 8 premières parcelles du réseau cette année. Dans certains secteurs les faibles précipitations entraînent des levées hétérogènes (Sud Centre-Val de Loire) et retardent les semis.

5 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations cette semaine en région Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Bretagne.

Les 5 parcelles observées cette semaine sont au stade cotylédons en région Centre-Val de Loire (département 36), entre le stade cotylédons et le stade B1 en Centre-Val de Loire (département 36) et au stade B2 en Pays de la Loire et Bretagne (départements 35 et 72). Dans le département 36, les levées sont très hétérogènes au sein même des parcelles (des zones à 2 feuilles et des zones pas encore levées). Les dernières pluies de fin octobre permettent de nouvelles levées.

Analyse du risque Altises

Cette semaine les observations dans les 5 parcelles du réseau font état d'une pression faible en altise sur lin d'hiver. Aucun dégât n'a été signalé sur les parcelles cette semaine. Les conditions à venir vont être moins favorables à l'altise du lin.

Le risque est **faible** cette semaine. La surveillance doit se poursuivre dans la mesure où l'ensemble des parcelles est en période de risque vis-à-vis de ce ravageur (stade de sensibilité : fendillement à 5-6cm du lin).

Analyse du risque Septoriose (anciennement complexe Septoriose-Kabatiellose)

Cette semaine aucune parcelle ne fait état de symptômes de septoriose. Les conditions à venir dans certains secteurs peuvent être favorable aux contaminations des jeunes stades par la septoriose (températures douces et humidité). **La surveillance doit être accrue dans les parcelles ayant atteint le stade B2.** Le risque reste **faible** pour l'instant.



Dans le cadre du projet SCOT (Semis sous Couvert contre les Oiseaux déprédateurs du Tournesol ; projet Chambres d'agricultures Pays de la Loire et Terres Inovia), un questionnaire sur les pratiques des agriculteurs pour la culture du tournesol a été créé afin de compiler les retours d'expériences et orienter les actions de recherche appliquée sur ce sujet.

Répondre à ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes : <https://framaforms.org/enquete-tournesol-degats-doiseaux-1537446761>

Merci !

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - alexia.barrier@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet Atlantique, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.